

RAPPORT DE MISSION

Participation à la 45^{ème} réunion du Conseil d'Administration de l'ITIE Internationale à Addis-Abeba (Ethiopie)

En qualité de Membre du Conseil d'Administration/ Région 5 et sur base de l'ordre de mission n°249/CAB/MIN/PLAN/VPM/ITIE/kcd/2019 du 24 septembre 2019 signé par Son Excellence Madame le Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan et Présidente du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC, Madame Holenn Agnong Marie Thérèse, Coordonnateur National a.i du Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC a été autorisée à se rendre à Addis Abeba en Ethiopie dans le but d'assister au nom de la République Démocratique du Congo à la 45^{ème} réunion du Conseil d'Administration de l'ITIE Internationale.

Les réunions formelles ont commencé le mercredi 16 octobre 2019, présidées par Madame Helen Clark, la Présidente de l'ITIE Internationale. Après le rapport du Secrétariat International et celui de la Banque Mondiale, les Comités ont fait leurs rapports et c'est au cours du Rapport du Comité de Validation qu'a été décidée et annoncée la Validation de la République Démocratique du Congo, le 16/10/2019.

Pendant cette même séance, le Conseil d'Administration a procédé à la Validation de trois autres pays à savoir: Mozambique, Irak et Myanmar.

Le Conseil d'Administration s'est penché ensuite sur la question de comment l'ITIE peut lutter activement contre la corruption ? Puis le rapport du Consultant Indépendant recruté à cette fin a été passé en revue et, après discussion ce dossier a été renvoyé pour examen approfondi à la réunion qui se tiendra à Oslo en février 2020.

En parallèle du Conseil d'Administration, les pays mettant en œuvre l'ITIE présents à Addis Abeba ont tenu le 15 octobre 2019, une réunion du sous Collège et l'un des points clés à l'ordre du jour a porté sur la façon d'améliorer les mécanismes de Coordination entre les Membres du Conseil d'Administration et les pays mettant en œuvre l'ITIE qu'ils représentent. Les Membres du sous collège ont convenu qu'il était nécessaire d'adopter des méthodes formelles et régulières pour assurer la Coordination entre eux.

Le Conseil d'Administration de l'ITIE a rappelé qu'il avait été décidé qu'à partir de 2017, tous les pays mettant en œuvre l'initiative devaient contribuer à hauteur de 10.000 USD au financement du Secrétariat International de l'ITIE. Cette décision a été prise afin qu'une assistance soit apportée au processus de Validation ITIE, dont le coût est estimé à environ 30 000 USD par pays. Jusqu'à ce jour la majorité des pays ne s'est pas encore acquittée de cette obligation y compris la République Démocratique du Congo.

Il a été demandé aux pays de régulariser la situation jusqu'au 31 décembre 2019.

Arrivée à Addis Abeba le dimanche 12 octobre, le Coordonnateur National a.i du Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC est rentrée à Kinshasa le vendredi 18 octobre 2019.

Fait à Kinshasa, le 26/11/2019



Holenn Agnong Marie Thérèse

Coordonnateur National a.i de l'ITIE-RDC

Transmis copie pour information à

- Monsieur Michel KAYEMBE NTOLE, Expert, Chargé de la Comptabilité au Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC.